Journée technique
17 octobre 2014

Gestion des sites et sols pollués

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable

Caractérisation et surveillance des milieux (eaux, sols, gaz du sol et air intérieur), exposition et évaluation des risques sanitaires (bioaccessibilité…)

SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE INDUSTRIALISÉ : RETOUR D'EXPÉRIENCE EN COLLABORATION AVEC AQUA PM

Audrey Bobeuf et Ségolène Lathuile (AQUA PM), Fabrice Quiot (INERIS)

INERIS maîtriser le risque pour un développement durable
AQUA
Picardie Maritime

Territoire concerné : Picardie Maritime (PM), dans le département de la Somme, s'étend jusqu'à la vallée de la Bresle en limite du département de la Seine Maritime

MUTUALISATION DE LA SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

Mutualisation **suivi** → **Association** **Loi 1901**

45 membres en 2002 / 63 membres en 2013

Analyse de la chronologie des événements menée sur :

- Ce qui a déclenché le processus de création de l'association
- Une fois l'idée émise, comment l'association s'est constituée ?
- Les principales réalisations de l'association depuis 2002

Ce qui a déclenché le processus de création de l'association

Depuis de nombreuses années - Impact avéré de l'activité industrielle sur la ressource en eau (pollution chronique)

1976 /1990 - Application de la Loi sur les ICPE et des prescriptions DRIRE

2000 - CCI s'implique dans la gestion de cette pollution via une personne en charge de la problématique Eau

2001 - Evolution de la réglementation / suivi des effets sur l'environnement (Arrêté du 2/02/1998 modifié)

2002 - Harmonisation des prescriptions relatives au suivi des eaux souterraines

Une fois l'idée émise, comment l'association s'est constituée ?

2002 - Un industriel moteur à l'origine de l'idée de mutualisation, échanges entre exploitants concernés par évolution des prescriptions

2002 - Echanges avec Inspection des ICPE, CCI...

fév / mars 2002 - Organisation d'une réunion entre acteurs concernés pour évoquer l'association

Groupe de Travail lié à la création d'une association (avec des acteurs publics/privés)

fin mai 2002 - assemblée générale constitutive d'AQUA PM

Chronologie des événements liés à la mise en place de l'association

Mutualisation suivi → **Association** Loi 1901

La DRIRE accepte le principe de mutualisation, en fonction des résultats elle peut être amenée à demander à un exploitant en particulier des actions complémentaires

Réseau de surveillance actuel

- Comporte 72 ouvrages faisant l'objet d'une surveillance régulière. Ces ouvrages sont répartis sur une surface de l'ordre de 1000 km² pour la surveillance de 55 sites concernant 49 adhérents de l'association (mise à jour 2014)
- Les paramètres suivis : physico-chimiques (pH, T°, conductivité…), ETM (chrome, nickel, cuivre, aluminium, fer…), COHV (sur certains sites, en lien avec les activités, phénols, BTEX ou encore HAP)

MILIEU EAU SOUTERRAINE SUIVI : 5 ZONES D'INFLUENCE, SUIVI DE NAPPES ALLUVIALES ET NAPPE DE LA CRAIE

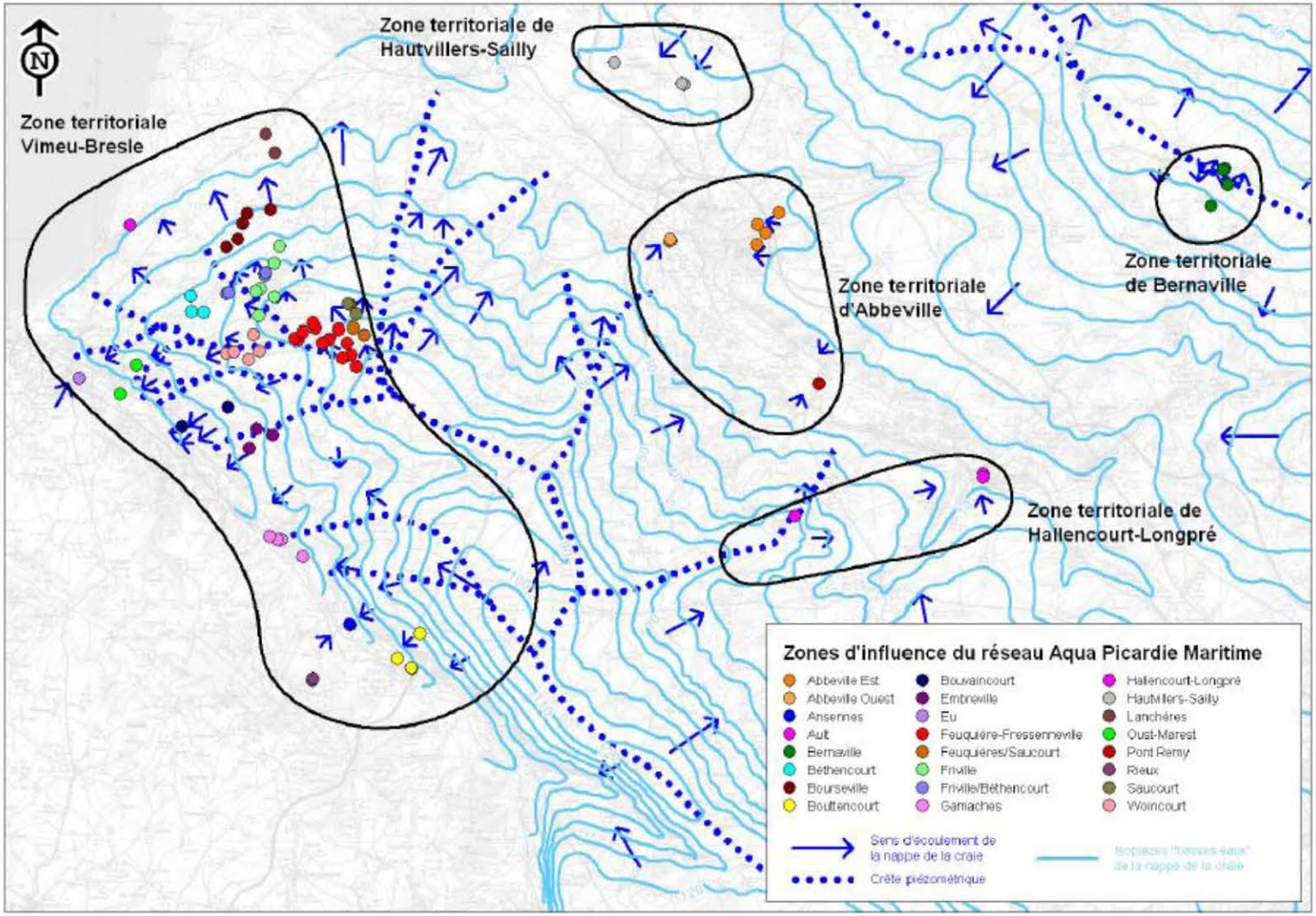

Financement de l'association par les adhérents

- En 2002, le principe d'un droit d'entrée unique a été instauré dans les statuts, la cotisation annuelle était de 100 € par adhérent, un coût unique était également défini par site pour les études et travaux engagés
- En 2012, un autre mode de répartition plus équitable a été mis en place pour soulager les petites structures et favoriser l'adhésion d'entités n'ayant pas d'obligation mais ayant une politique interne « développement durable » favorable à ce type d'action

Co-Financement de l'association (partenaires, Europe)

	Budget k€ (HT) AQUA PM	Co-financements liés à l'existence d'AQUA PM
1er phase de définition du réseau de suivi	21	Co-financé à 80% (FEDER - 30%, Agence de l'Eau Artois Picardie - 30%, Conseil Général de la Somme - 20%)
2ème phase « travaux »	308	Co-financé à 80% (FEDER - 30%,Agence de l'Eau Artois Picardie - 20%,Conseil Régional de Picardie - 10%,Conseil Général de la Somme - 20%)
Prélèvements et analyses (automne 2004 - automne 2012)	726	Co-financé à 50% (Agence de l'Eau Artois Picardie de l'automne 2004 au printemps 2006)
Bilan et évolution	Etude territoriale : 224 Etude individuelle pour 6 sites : 100	Co-financé à 70% (DIRECCTE Picardie - 35%, Conseil Régional de Picardie - 35%)
Travaux de forage complémentaires 2012	49	aucun

Proportion du financement alloué par un adhérent soumis à surveillance / à une étude individuelle

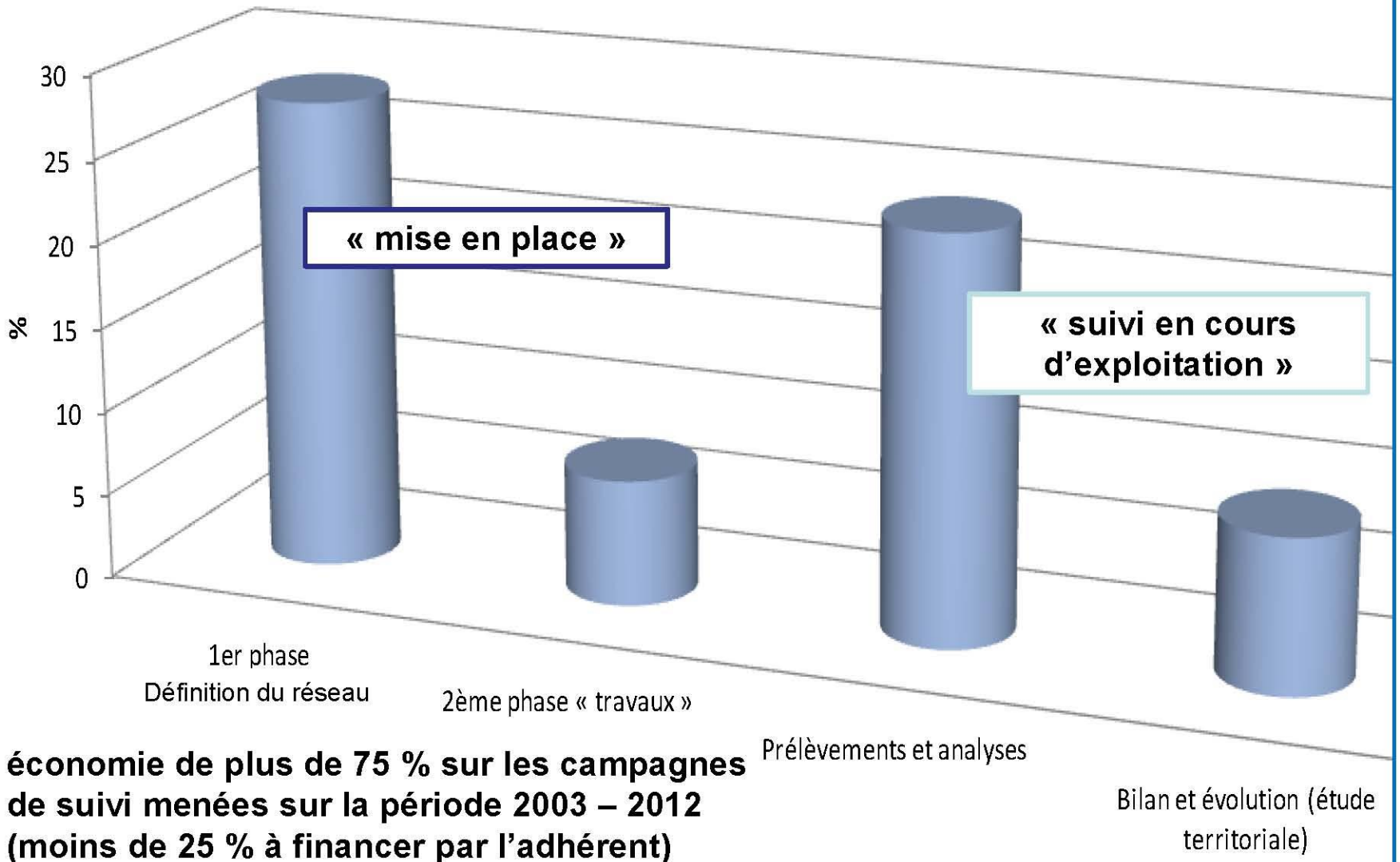

économie de plus de 75 % sur les campagnes de suivi menées sur la période 2003 – 2012 (moins de 25 % à financer par l'adhérent)

Gestion des données

- L'association transmet à chaque adhérent les résultats obtenus sur les ouvrages qui le concerne (données brutes, fiches de prélèvements, bordereaux d'analyses et tableau de synthèse) - pas d'interprétation, charge à l'exploitant de transmettre par la suite à la DREAL ce qui lui est demandé dans son AP
- L'association transmet également le tableau de synthèse des résultats à la DREAL, à l'échelle du territoire
- Données mises en ligne sur site producteur de données ADES

ENQUÊTE / QUESTIONNAIRE

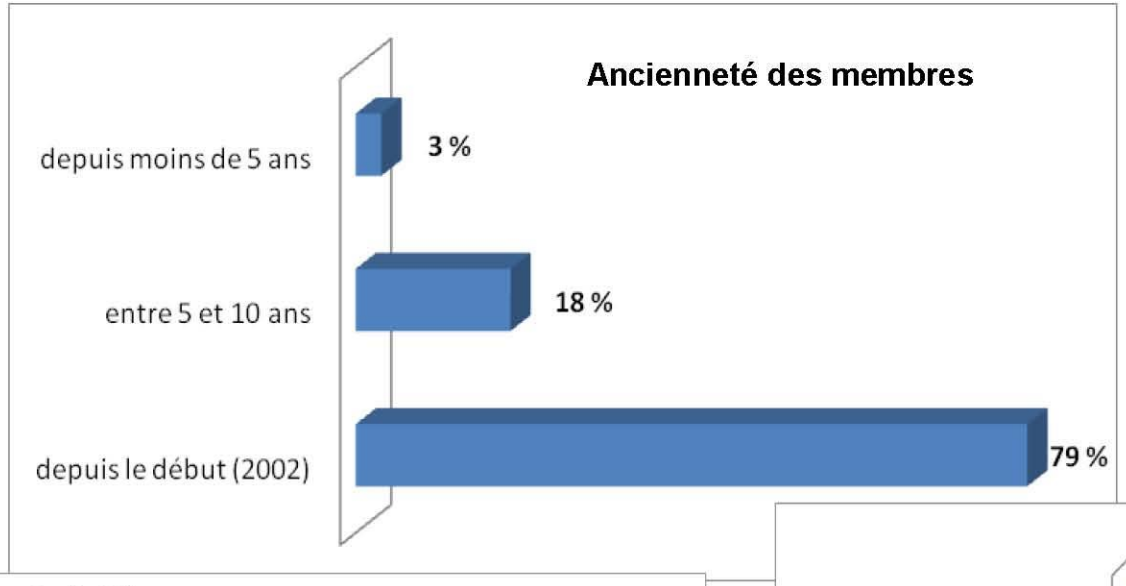

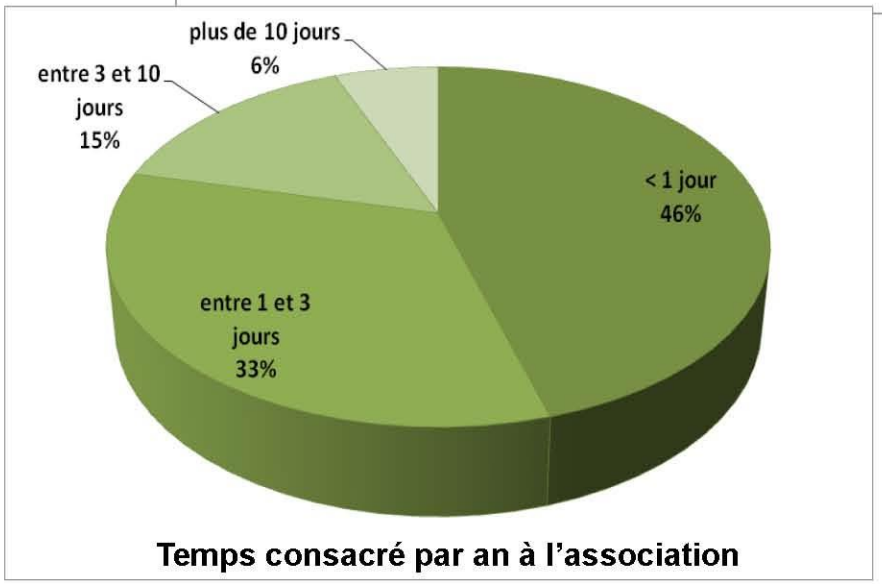

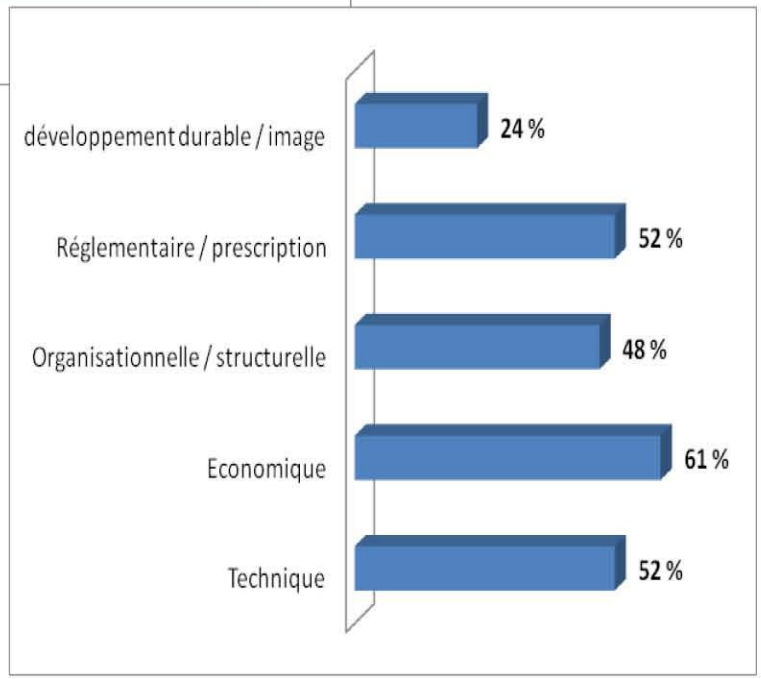

Analyse AFOM dédiée à l'approche AQUA PM

- Dans le but de souligner les avantages, inconvénients, freins, liés à cette démarche associative, une analyse AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) ou SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) a été effectuée
- L'analyse AFOM peut être utilisée en évaluation notamment pour vérifier la pertinence et la cohérence de la stratégie ou du programme mis en œuvre
- Ces éléments pourront permettre à tout un chacun de juger la démarche, d'estimer si sa mise en œuvre est possible sur son propre territoire

EXEMPLE AFOM / ATOUTS

- apporte un conseil technique à des industriels sans expertise interne (TPE, PME)
- protocole de prélèvement et d'analyse identique
- mesures et prélèvements « synchrones »
- piézomètres similaires, nivellement
- partage d'informations (cohérence et connaissance accrue)
- effet d'échelle sur les commandes
- appui administratif de la CCI, facilite les demandes de financement….

TRAVAUX EN COURS - VALORISATION

L'existence, depuis plus de 10 ans, de l'association AQUA PM montre que la mutualisation est une démarche pouvant être menée avec succès dans le domaine de la surveillance des effets de l'activité industrielle sur la qualité des eaux souterraines, d'autant plus que cette approche à l'échelle territoriale n'est pas sans rappeler les études de zones actuellement menées.

AQUA PM ou la mutualisation de la surveillance des eaux souterraines sur un bassin industriel.

Ancienneté des membres (%)

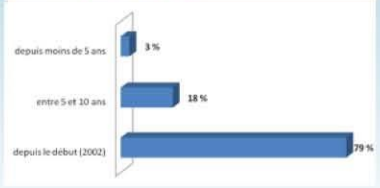

Le budget total de l'association est variable d'une année à l'autre en fonction des projets menés comme l'illustre le graphique qui suit pour la période 2003 – 2012.

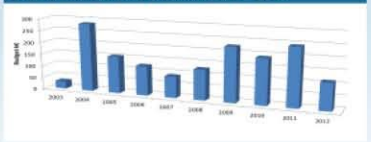

Temps consacré en moyenne par an à l'association

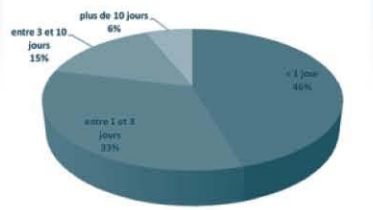

AQUA PM / Etude de zone

Une « étude de zone », telle que développée dans le guide de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS, 2011), est une démarche d'évaluation :

- des impacts des activités humaines sur l'état des milieux ;
- des risques sanitaires inhérents pour les populations.

Elle est conduite sur un territoire appelé « zone » afin d'identifier et de hiérarchiser des actions, pour prendre en charge et maîtriser ces risques ou impacts.

Les enjeux inclus dans une étude de zone sont essentiellement liés à l'environnement et aux populations. L'étude de zone peut constituer l'un des éléments d'une analyse plus globale, qui prendrait en compte d'autres composantes du territoire étudié : économiques, sociales, sanitaires etc.

Retour d'expérience de la surveillance des eaux souterraines mutualisée, menée à l'échelle d'un territoire industrialisé depuis plus de 10 ans

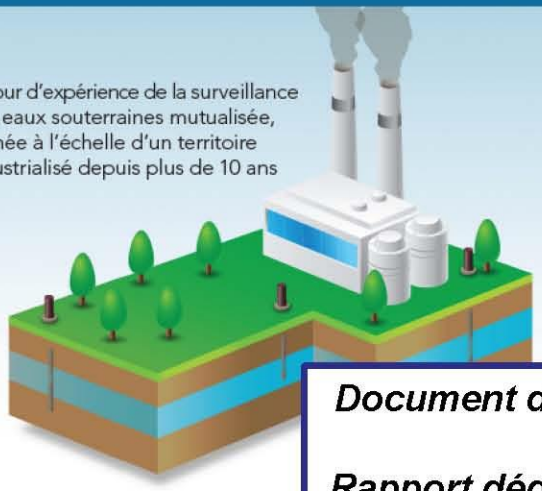

Dans le cadre de sa mission d'appui technique au Ministère en charge de l'Ecologie, l'INERIS a analysé, au cours de l'année 2013, une démarche, unique en France, de mutualisation de la surveillance de la qualité des eaux souterraines conduite depuis plus de 10 ans à l'échelle d'un bassin industriel.

Le territoire concerné, d'une surface d'environ 1000 km², est situé en Picardie Maritime (PM), dans le département de la Somme, et s'étend jusqu'à la vallée de la Bresle en limite du département de la Seine Maritime.

C'est sur ce territoire que plus de 50 industriels sont actuellement regroupés au sein de l'association AQUA Picardie Maritime (PM).

L'association compte parmi ses membres des collectivités territoriales et d'autres structures associées comme la CCI Littoral Normand-Picard et la DREAL Picardie.

L'analyse de cette expérience illustre le bien fondé de la mutualisation à une échelle plus importante que le site ICPE, qui paraît être la réponse adaptée à la surveillance environnementale d'une zone industrielle.

AQU
simil
la m
intér
conn
prév

Le tr
avec
DREAL Picardie (Amiens).

Document distribué

Rapport dédié sur le site de l'INERIS et prochainement sur celui du MEDDE

INERIS
Parc Technologique Alata
BP2 60550 Verneuil-en-Halatte
ineris@ineris.fr - www.ineris.fr

INERIS maîtriser le risque pour un développement durable

AQUA Picardie Maritime

INERIS maîtriser le risque pour un développement durable

POINT DE VU DE REPRÉSENTANTES DE L'ASSOCIATION AQUA PM

Témoignages :

- Audrey Bobeuf, responsable HSE au sein de la société Pochet du Courval – Présidente d'AQUA PM
- Ségolène Lathuile, Conseillère Développement Durable au sein de la CCI Littoral Normand-Picard – Animatrice de l'association AQUA PM

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION AQUA PM

Aqua Picardie-Maritime

Bureau

Présidente
Mme BOBEUF
(Pochet du Courval)

Vice-Président
M DOUVILLE
(Pariche)

Trésorier
M GHUARESCHI
(Guareski)

Trésorier adjoint
M LENNE
(A & G Lenne)

Secrétaire
Mme DURET
(Fonderie Duret)

Secrétaire adjointe
Mme DOOSCHE
(Communauté de Commune de l'abbevillois)

AQUA Picardie Maritime

Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand-Picard

Président
M MARTEL

Gestion courante

Animation / Appui technique
Mme LATHUILE
(conseillère développement durable (CCI LNP))

Comptabilité / Administratif
CCI LNP

CCI LITTORAL NORMAND-PICARD

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION AQUA PM

Assemblée Générale	Ensemble des adhérents et partenaires	1 réunion/an
Conseil d'administration et Bureau	Élus parmi les adhérents Assure la gestion de l'association	3 réunions/an
Comité technique	Conseil d'administration + partenaires Participe aux choix techniques (études, travaux,..)	Entre 1 et 4 réunions/an

Intervention de la CCI Littoral Normand-Picard :
- animation et appui technique (relation avec adhérents et partenaires, suivi des prestataires, marchés publics, recherche de financement,…) : entre 25 et 130 j/an
- gestion comptable et administrative : environ 15 j/an

Quelques partenaires indispensables

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AGENCE DE L'EAU ARTOIS . PICARDIE

PICARDIE LA RÉGION

somme LE CONSEIL GÉNÉRAL Un département, des énergies partagées

…

LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION AQUA PM

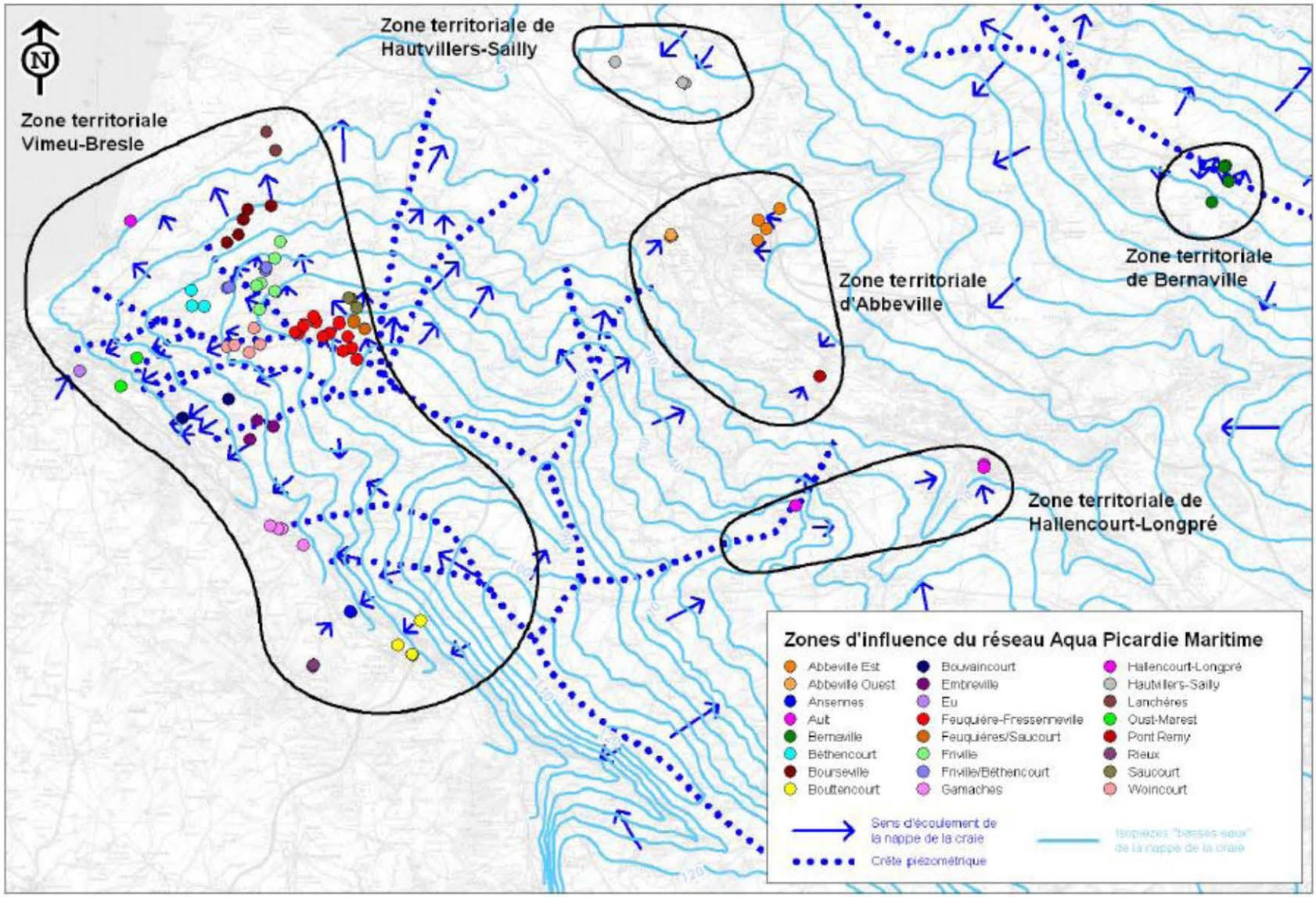

LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION AQUA PM

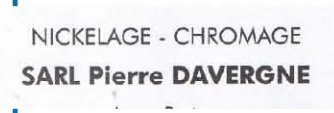

LES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION AQUA PM

Étude hydrogéologique et définition de l'implantation des piézomètres (2002 – 2003)

Travaux de forage (plusieurs tranches)

- 69 piézomètres – 3200 ml forés
- Profondeurs : entre 3 m (nappe alluviale) et 108 m (nappe de la craie)

Réutilisation d'ouvrages existants

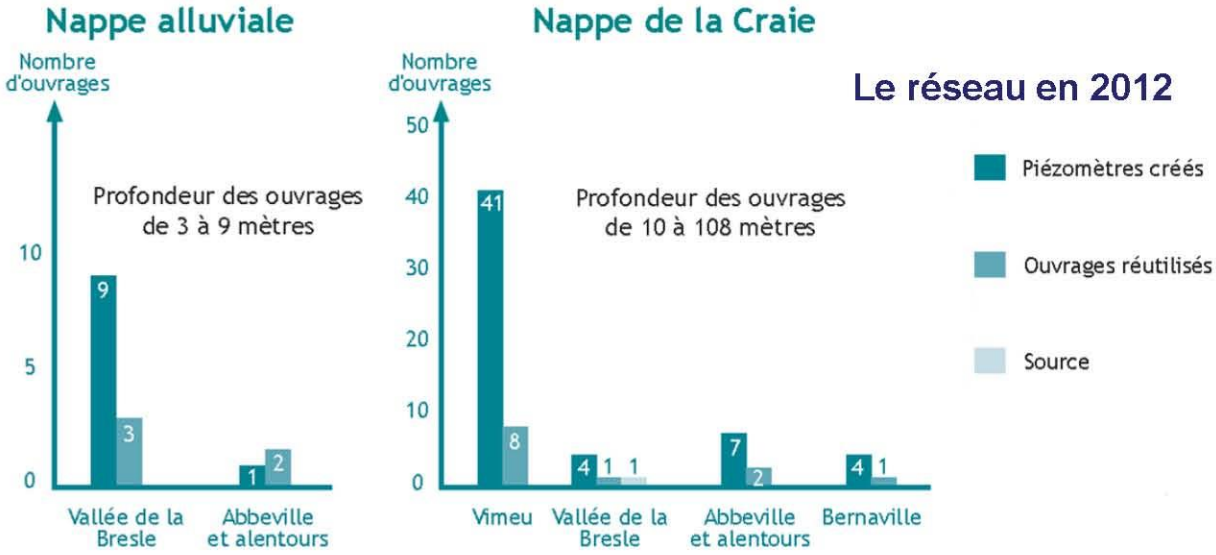

Les réalisations de l'association AQUA PM

Prélèvements et analyses :

- Au printemps et à l'automne
- Analyses : paramètres physico-chimiques, métaux, solvants chlorés, hydrocarbures
- Prestation externalisée
- 21 campagnes / environ 80 000 données

Bilan quadriennal :

- Exploitation des données de surveillance tous les 4 ans
- Méthodologie adaptée au contexte
  - → évolution du réseau : implantation, suivi analytique (paramètres, fréquence)

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION AQUA PM

Coût moyen pour un adhérent :

- cotisation: 150 €HT/adhérent
- participation aux frais de gestion: selon clé de répartition : entre 100 et 800 €HT/site
- prélèvements et analyses :
  - avant 2012 : entre 1000 et 1200 €HT/site
  - après 2012 : selon clé de répartition : entre 230 et 1840 €HT/site

} annuel

- étude hydrogéologique :420 €HT/adhérent
- travaux de forage: 2100 €HT/site
- bilan quadriennal: 1350 €HT/site

} ponctuel

Budget

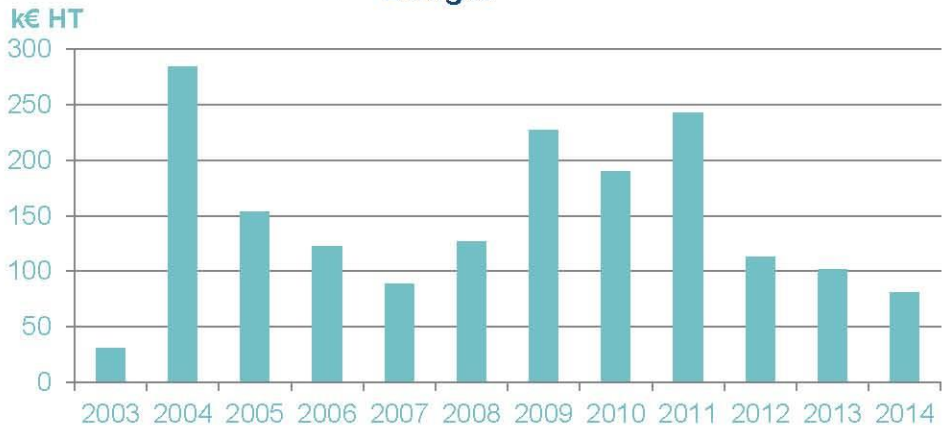

Financements publics
Montant total > 500 000 €

LES ENJEUX ET AVANTAGES POUR L'ADHÉRENT

- ✓ économie: coût des analyses/ travaux/ études, gestion interne
- ✓ gain de temps
- ✓ compétences et techniques inexistantes en interne
- ✓ neutralité des résultats transmis
- ✓ vision globale de l'état de la nappe sur tout le territoire
- ✓ renforcement des relations avec l'administration et les établissements publics (DREAL, Agences de l'Eau, Préfecture,…)
- ✓ échange entre adhérents lors des réunions
- ✓ image de l'entreprise
- ✓…

Merci de votre attention